

Groupe de discussion interne

Pour la création d'une liste de type "groupe de discussion", Sympa est un excellent outil pour gérer ce type d'usage, car vous n'aurez pas à mémoriser les adresses de chaque membre de ce groupe.

1. Création de la liste

a) Dans votre interface de Sympa, choisissez "Création de liste" et choisissez l'option "**Paramétrage pour un groupe de travail**"

Ce paramétrage propose :

- seuls les abonnés peuvent poster des messages : liste restreinte
- archives privées : accessibles uniquement aux abonnés. Mais vous pouvez aussi les désactiver
- abonnements contrôlés : les nouvelles demandes d'abonnement sont soumises à modération

b) Définissez un nom de liste "Groupe de travail" ou "liste bureau"

c) Définissez un "objet" : ce sera l'intitulé de chaque titre de message comme [bureau asso]

d) Public visé : ce que vous voulez, c'est sans incidence

e) Description : indiquez un descriptif complet de votre newsletter, Il sera envoyé à chaque abonné lors de son inscription (si vous activez cette option).

Si vous êtes "listmaster" (compte capable de créer des listes), votre liste sera aussitôt validée.

Si ce n'est pas le cas, votre listmaster de votre Zourit (en général le premier compte admin créé) recevra une notification qui lui permettra de valider la création de cette liste.

2. Paramétrage de votre liste

Une fois votre liste créé, il faut maintenant définir qui va gérer cette liste, envoyer des messages, gérer les abonnés.

Se rendre dans : **Configuration de la liste / Définition de la liste**

Et compléter :

- Propriétaire (Gestionnaire) : adresse email (email) : à rajouter.

Vous devez valider à chaque ajout d'une adresse, pour voir apparaître une nouvelle ligne vierge

Les propriétaires (gestionnaires) pourront envoyer des e-mails, modérer des messages sur la liste, gérer les abonnés, consulter les archives.... Attention, s'ils ne sont pas abonnés, ils ne recevront pas les messages envoyés sur la liste.

Les propriétaires gestionnaires "privilégiés" peuvent ajouter d'autres comptes propriétaires.

- Modérateurs : adresse e-mail : à rajouter.

Les modérateurs recevront des alertes en cas de messages non autorisés, si votre liste est modérée.

Cette fonctionnalité est en général peu utilisée.

Vous pouvez spécifier si les propriétaires / modérateurs doivent apparaître de manière publique ou non.

3. Droits des abonnés

Il faut laisser le droit aux abonnés de se désabonner facilement : [Voir cette configuration](#) à ajouter aux messages type.

Archivages

Se rendre dans "Configuration de la liste" / "Archivages". Puis vérifier selon vos besoins, si vos archives doivent être activées ou non et si elles doivent être visibles ou non.

C'est à vous de décider.

From: <https://doc.zourit.net/> - **Doc, doc Zourit ?**

Permanent link: https://doc.zourit.net/doku.php?id=outils:mailinglist:ex_groupe_discussion&rev=1715423876

Last update: **2024/05/11 12:37**

